

# Le Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels

## Contrainte ou opportunité ?

# Objectifs & Finalités

Découvrir et partager les bénéfices du Document Unique pour votre entreprise.

- ❑ Le Document Unique d'évaluation des risques professionnels permet :
  - > Améliorer la santé et la sécurité de vos salariés
  - > Réduire les AT, l'absentéisme, survenue du stress, burn out, etc .....
  - > Répondre à vos obligations réglementaires
  
- ❑ Vous présenter le module **Mon Document Unique** :
  - > Outil de pilotage et d'aide à la décision sur les mesures visant à améliorer les conditions et de la qualité de vie au travail de vos salariés.



# Qui sommes nous?

**AST Grand Lyon** est un Service de Prévention et de Santé au Travail Interentreprises (SPSTI)

## Notre offre de services :

### *Services aux employeurs*

Suivi santé des salariés et visites médicales

➤ Repérage des risques

➤ Maîtrise des risques professionnels

Prévention de la désinsertion professionnelle

➤ Aides administratives : DUERP...

Portail adhérents

### *Services aux salariés*

Votre suivi santé et visites médicales

Maintien en emploi

Retour au poste après un arrêt

longue durée

Accès au dossier médical

### *Services aux agences intérimaires*

Le pôle intérim : un interlocuteur unique

Une organisation médicale dédiée

Suivi médical des intérimaires

### *Information et sensibilisation*

➤ Sensibilisations collectives

Les Matinales du maintien en emploi

La hotline prévention

Modules e-learning

# Sommaire

- 1  ENJEUX
- 2  RAPPEL GÉNÉRAL DU DUERP
- 3  MISE EN SITUATION
- 4  UNE SOLUTION ADAPTABLE & SIMPLIFIÉE

# Quels enjeux ?

## Règlementaires

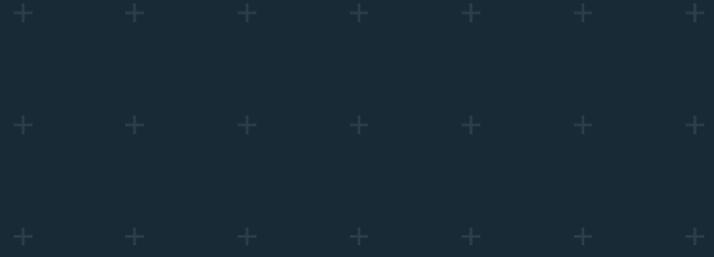
- Obligation pour l'employeur d'assurer la sécurité et de protéger la santé mentale et physique de ses salariés,
- Cela implique de créer et mettre à jour le document unique d'évaluation des risques.

## Ressources humaines

- Fidélise vos compétences en limitant le turnover,
- Développe la motivation et l'implication des salariés,
- Constitue un atout pour votre « Marque Employeur » pour l'attractivité de nouveaux talents,
- Favorise une Qualité de Vie au Travail.

## Performances

- Diminue les coûts relatifs à la réparation, à l'indemnisation d'un accident ou d'une maladie professionnelle,
- Réduit les coûts associés au recrutement et à la formation de nouveaux employés,
- Améliore la qualité produite,
- Faire face aux pics d'activité en adaptant vos ressources.



# RAPPEL GÉNÉRAL DU DUERP

---



# Le DUERP l'essentiel à retenir

Le Document Unique d'Evaluation des Risques  
Professionnels

## Le DUERP, c'est quoi ?

Obligatoire dans toutes entreprises  
dès l'embauche du 1<sup>er</sup> salarié.

1. Inventaire des risques + exposition des salariés
2. Evaluation , hiérarchisation, priorisation de ces risques
3. Mettre en place des actions techniques humaines et organisationnels
4. Assurer le suivi des actions mises en place

## Qui en est le responsable ?

- Etablit sous la responsabilité de l'employeur qui peut déléguer cette mission au Référent Prévention de l'entreprise (Article L4644-1 du Code du travail).

## Conservation

- Le DUERP et ses versions successives durée de conservation 40 ans.
- Accessible à tous salariés ayant travaillé dans votre entreprise

## Plan d'actions ou PAPRI Pact

- Un document obligatoire dans lequel on définit, sur une ou plusieurs années, les actions de prévention nécessaires à réaliser qui doivent agir sur les risques professionnels identifiés.

- Cf. Loi du 2 aout 2021



# Mon Document Unique

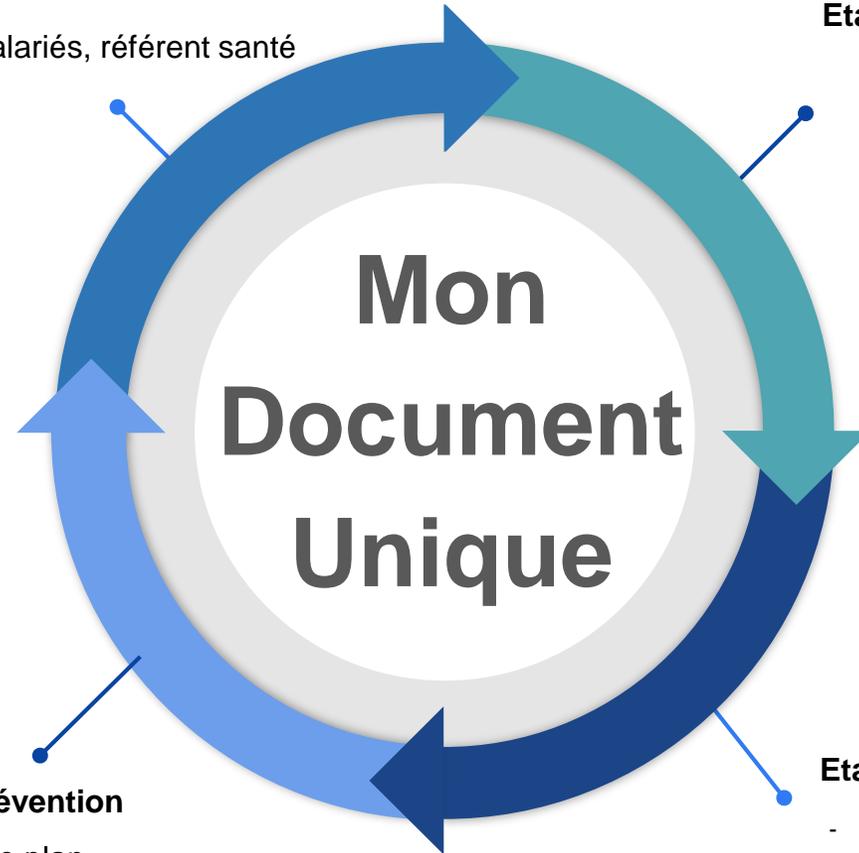
---

## Etape 1 : Préparer l'évaluation

- Constituer un groupe de travail (direction, salariés, référent santé sécurité)
- Planifier la démarche

## Etape 2 : Repérer les risques par métiers, services ou activités :

- Observation des postes de travail
- Questionnement des salariés



## Etape 4 : Mettre en oeuvre les actions de prévention

- Suivez vos actions préventives grâce à votre plan d'action et les pilotes dédiés

## Etape 3 : Evaluer les risques

- Prioriser les situations de travail en fonction de la gravité, de la fréquence d'exposition, et des mesures de prévention mises en place

# MISE EN SITUATION: COMMENT REPÉRER ET ÉVALUER VOS RISQUES

---

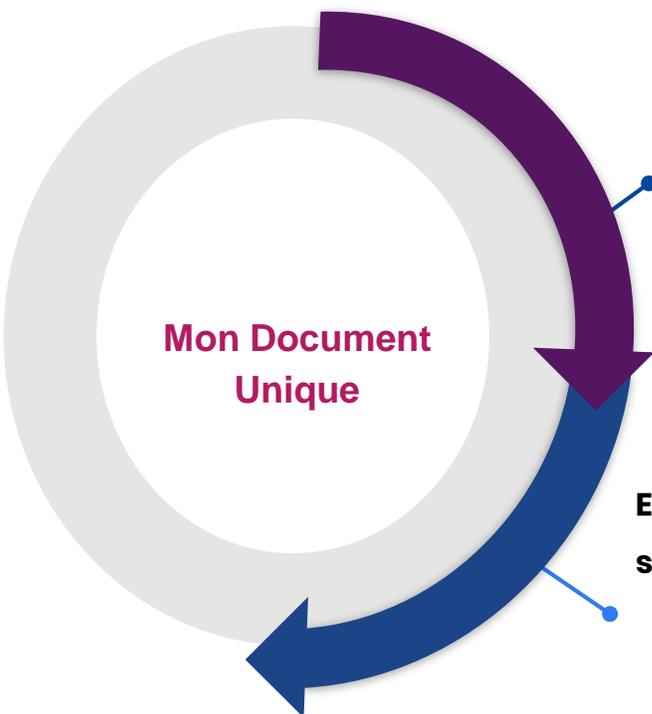


# CHASSE AUX RISQUES: IDENTIFICATION DES SITUATIONS DANGEREUSES

Une situation de travail peut comportées plusieurs risques et un risque peut correspondre plusieurs situations de travail

## Règles du jeu

- Durée : 10 min
- 00 groupes de 00-10 personnes
- ED840: liste des risques



### Etape 1: Préparer l'évaluation

- Constituer un groupe de travail (direction, salariés, référent santé sécurité)
- Planifier la démarche

### Etape 2 : Repérer les risques par métiers, services ou activités :

- Observation des postes de travail
- Questionnement des salariés



# CULTURE PREV': Appréhender la méthodologie de façon concrète pour La mise à jour ou création de votre DUERP

## Règles du jeu

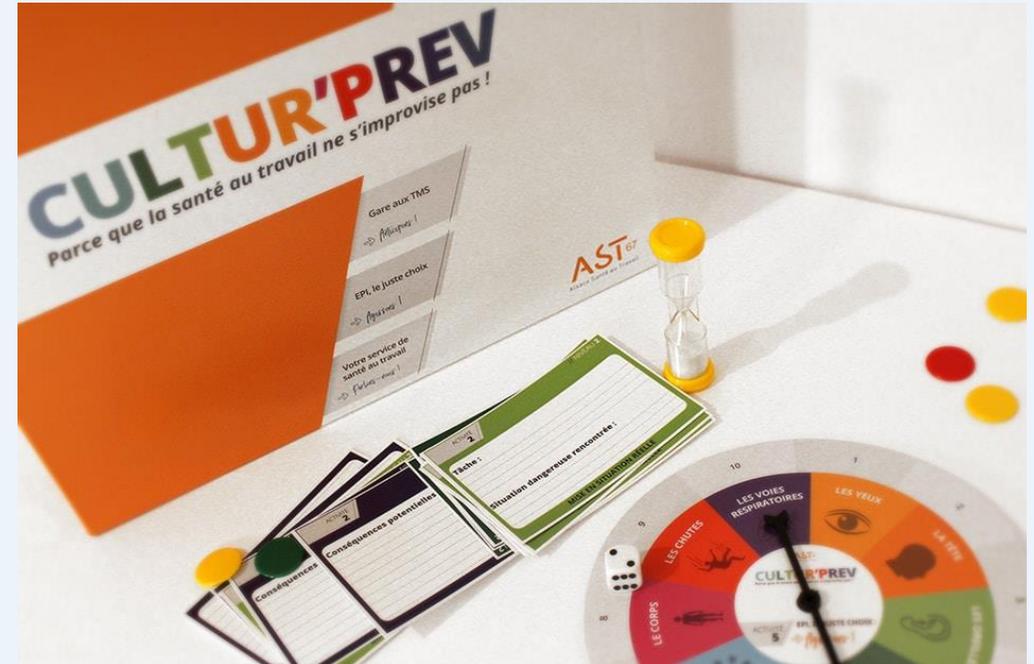
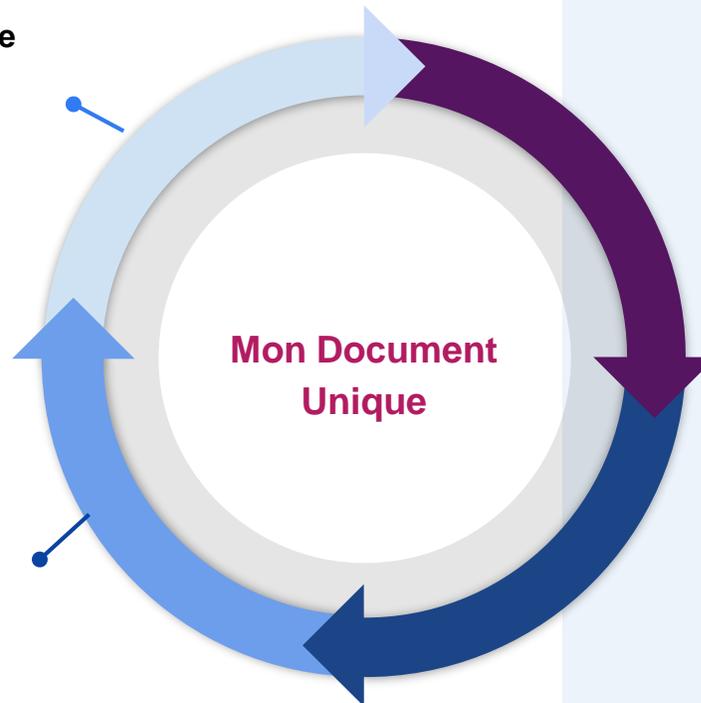
- Durée : 20 min
- 00 groupes de 00-10 personnes

### Etape 4 : Mettre en oeuvre les actions de prévention

- Suivez vos actions préventives grâce à votre plan d'action et les pilotes dédiés

### Etape 3 : Evaluer les risques

- Prioriser les situations de travail en fonction de la gravité, de la fréquence d'exposition, et des mesures de prévention mises en place



# UNE SOLUTION ADAPTABLE & SIMPLIFIÉE

---



# L'OUTIL MON DOCUMENT UNIQUE

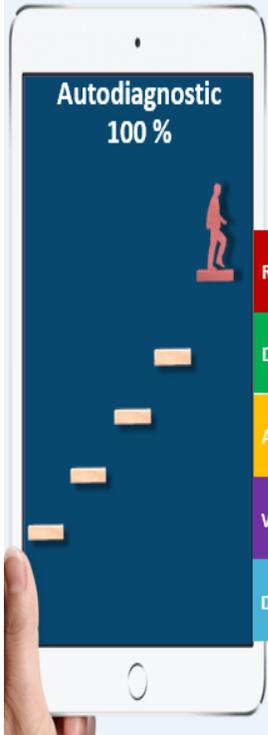
- Gain de temps grâce à un accompagnement guidé par les préventeurs, capitalisation du travail réalisé pour les prochaines années :
  - Réalisation d'un plan annuel d'actions de prévention
  - Traçabilité du document dans ses versions successives
  - Inclus dans le cout de votre cotisation
- **Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels dématérialisé**
- **Un appui par votre service de prévention et de santé au travail**
- Votre **Document Unique est mis à jour, sauvegardé et synchronisé** dans votre espace entreprise avec votre service de santé au travail.
- Il est **consultable et téléchargeable à tout moment** pour une diffusion au sein de votre entreprise.



# LES livrables avec : Mon Approche Prévention

## Données d'entrée

### MON DIAGNOSTIC PREVENTION



RISQUES PROFESSIONNELS

DEMARCHE DE PREVENTION

ACTIVITES PROFESSIONNELLES

VOTRE ORGANISATION

DONNEES ADMINISTRATIVES

Structuré en plusieurs étapes :

**Étape 1 : Vos données administratives ...**

- Coordonnées, Nombre de salariés, Types de contrats...

**Étape 2 : Votre type d'organisation**

- Groupe ou indépendant, présence d'IRP / IPRP, etc...

**Étape 3 : Vos métiers, services :**

- Regrouper vos salariés par activités principales

**Étape 4 : Votre démarche actuelle de prévention :**

- Acteur(s) interne(s) en SST, DUERP
- Gestion et actions de prévention, etc...

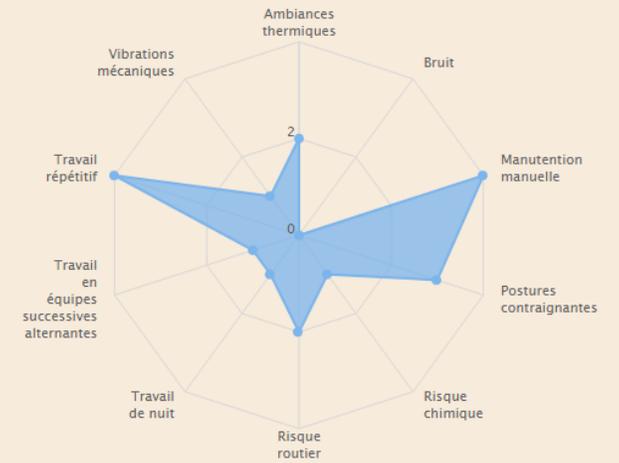
**Étape 5 : Vos risques professionnels**

## Tableau de bord

### Expositions potentielles aux risques - Autodiagnostic de l'adhérent

#### Expositions potentielles de l'entreprise Identification par l'adhérent

4	Présence potentiellement importante de situation de travail en lien avec un risque professionnel
3	Présence potentiellement moyenne de situation de travail en lien avec un risque professionnel
2	Présence potentiellement faible de situation de travail en lien avec un risque professionnel
1	Pas de présence ou présence non significative de situation de travail en lien avec un risque professionnel
0	La thématique n'a pas été analysée



Pas d'identification de situation de travail en lien avec le suivi individuel (SIR ou SIA)

**L'étape 5 vous permet de faire un premier repérage global des risques présents dans votre entreprise**



# Les livrables



## Fiche d'entreprise ou d'établissement

Établie conformément à l'article R. 4624-46 à 50 du code du travail

Date de la visite : 13/07/2022

<b>1. AST Grand Lyon</b>	<b>2. ADHERENT TEST</b>
<p>Equipe Santé Travail de votre centre médical :                  Médecin de santé au travail : <b>Dr KHEMDOUDI Francine</b>                  Infirmière : <b>AGARRAT Anne-Sophie</b>                  Secrétaire médicale : <b>FELI OVA Nadia</b>                  Assistante en prévention : <b>APORTE Agnès</b>                  Conseiller en prévention : <b>MARROUD Guillaume</b>                  Nom du centre de rattachement : <b>VAISE GREENOPOLIS</b>                  Adresse du centre : <b>Rue BERJON, 69009 LYON</b>                  Téléphone du centre : <b>04 37 50 33 00</b>                  Mail du centre : <b>vaisegreenopolis.secretanari@astgrandlyon.fr</b></p>	<p>Adresse : <b>19 RUE EMILE ZOLA</b> Siège Service Social                  Code postal : <b>69200</b>                  Ville : <b>VENISSIEUX</b>                  Chef d'entreprise : <b>Monique DALLOIS</b>                  Mail : <b>monique.dallois@adyneo.fr</b>                  Téléphone : <b>3347252137</b>                  N° adhérent : <b>85759-2</b>                  Forme juridique : <b>association</b>                  Code NAF : <b>8899A</b>                  Nature de l'activité : <b>Action sociale sans hébergement</b></p>

### ADHERENT TEST



Date de dernière mise à jour : 04/04/2022 14:53:12

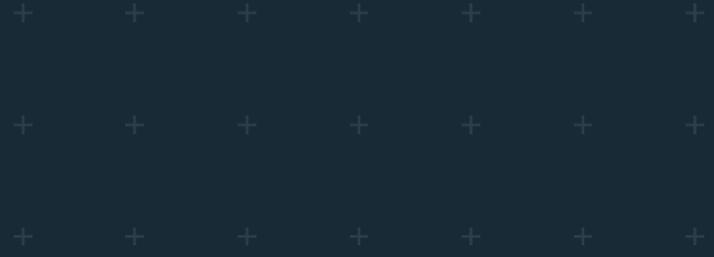
Tampon et signature :

### DISPOSITIF D'EVALUATION DES RISQUES PROFESSIONNELS



Risques communs			
Famille de risque	Situations de travail identifiées dans l'entreprise	Mesures de prévention existantes	Préconisations
Risque biologique	Épisodes d'épidémies infectieux Précision(s) : Covid-19, Grippe, Gastro-entérite Précision(s) : Contact possible entre les salariés lors d'épisodes épidémiques, Contact possible entre les salariés et le public lors d'épisodes épidémiques, Déplacements professionnels	Mise en place d'un plan de continuité d'activité Mise en place des gestes barrières préconisés pour éviter l'infection Réduction de la fréquence de regroupement des salariés dans des espaces réduits (Réunions, salle de pause, accueil, ...) Mise à disposition des moyens de lavage et de désinfections de mains (eau + savon, solution hydro alcoolique) Sensibilisation régulière des salariés sur les bonnes pratiques et le risque encouru Mise en place de protections individuelles adaptées	Information et protocole national pour assurer la santé et la sécurité en entreprise face à l'épidémie de Covid-19 Guide repère et recommandation sanitaires
Travail sur écran	Travail sur écran Précision(s) : Ordinateurs fixes, Ordinateurs portables, Double écrans	Siège adapté à l'activité Siège réglable en hauteur et en profondeur Possibilité de se lever régulièrement Positionnement des écrans à hauteur des yeux et à une distance de 50/70 cm Positionnement des écrans permettant de réduire la gêne visuelle (Perpendiculaire aux fenêtres, ...) Mise à disposition de clavier et de souris déportés	Favoriser dans la mesure du possible l'interruption périodique du travail afin de prévenir tous symptômes d'astreintes visuelles : quitter l'écran des yeux et regarder au loin (repos pour la vision) : Interruption 10 minutes toutes les 2 heures Veillez au bon positionnement de ces derniers lors d'une activité en simultané sur deux écrans : parallèle et hauteur des yeux  Privilégier l'utilisation d'un ordinateur fixe ou d'un écran d'accueil pour l'activité sur ordinateur portable au bureau

Date de dernière mise à jour : 04/04/2022 14:53:12		EVALUATION DES RISQUES						
Unités de travail	Risques	Description des situations potentiellement dangereuses	Fréquence	Gravité	Mesures de prévention existantes	Efficacité	Mesures de prévention à mettre en œuvre	Evaluation des risques
Commercial	Risques multiples	Utilisation du téléphone						
Commercial	Risque lié à la coactivité	Intervention dans d'autres entreprises ou sur chantiers	Souvent	Sérieux	Communication de la part du client sur les risques présents dans les locaux	Peu d'efficacité	(Identifier un contact chez le client pour accueillir notre commercial)	Moyenne
Commercial	Risque routier	Déplacements professionnels	Quelquefois		Maintenance et entretien des véhicules		Maintenance et entretien des véhicules	
Commercial	Travail sur écran	Travail sur écran			Siège adapté à l'activité			
Commercial	Travail répétitif	Tâches générant des gestes répétitifs sollicitant les mêmes articulations	Quelquefois					
Commercial	Postures contraignantes	Gestes sollicitant le dos et/ou les membres supérieurs	Souvent					
Commercial	Postures contraignantes	Gestes sollicitant les membres inférieurs	Quelquefois					
Commercial	Risque chimique	(+)Projection de poudre de peinture pour le poste de plasma	Souvent	Grave		Aucune efficacité	(Recherche d'un fournisseur pour une cabine semi-ouverte)	Forte
Etudes et Conception	Travail répétitif	Tâches générant des gestes répétitifs sollicitant les mêmes articulations	Très souvent					
Etudes et Conception	Travail de nuit	Travail de nuit	Rarement	Sérieux			Temps de travail destiné pour la transmission d'informations entre les équipes	Faible



# PRISE EN MAIN DE L'OUTIL MDU

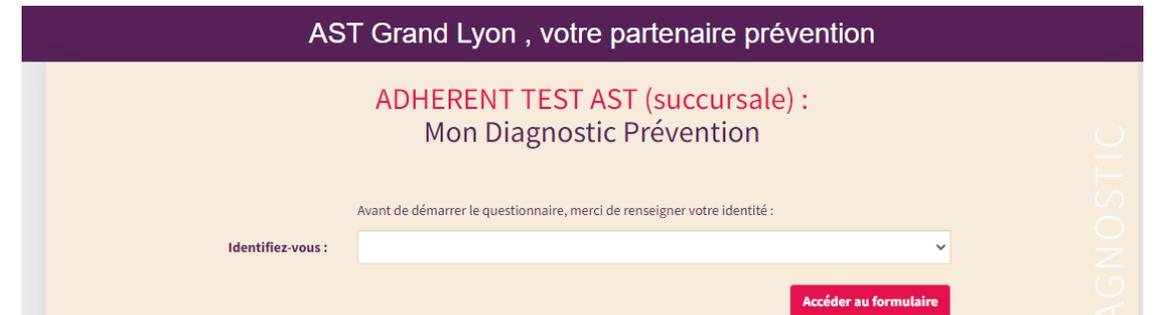
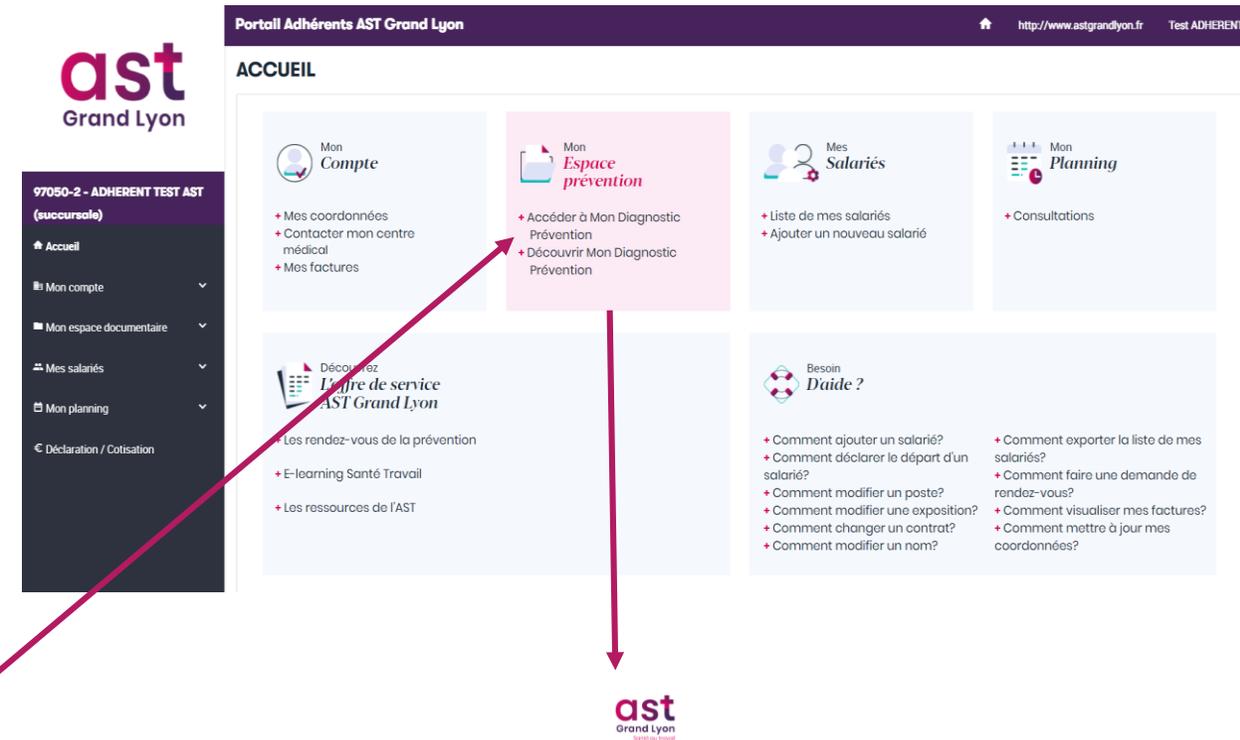
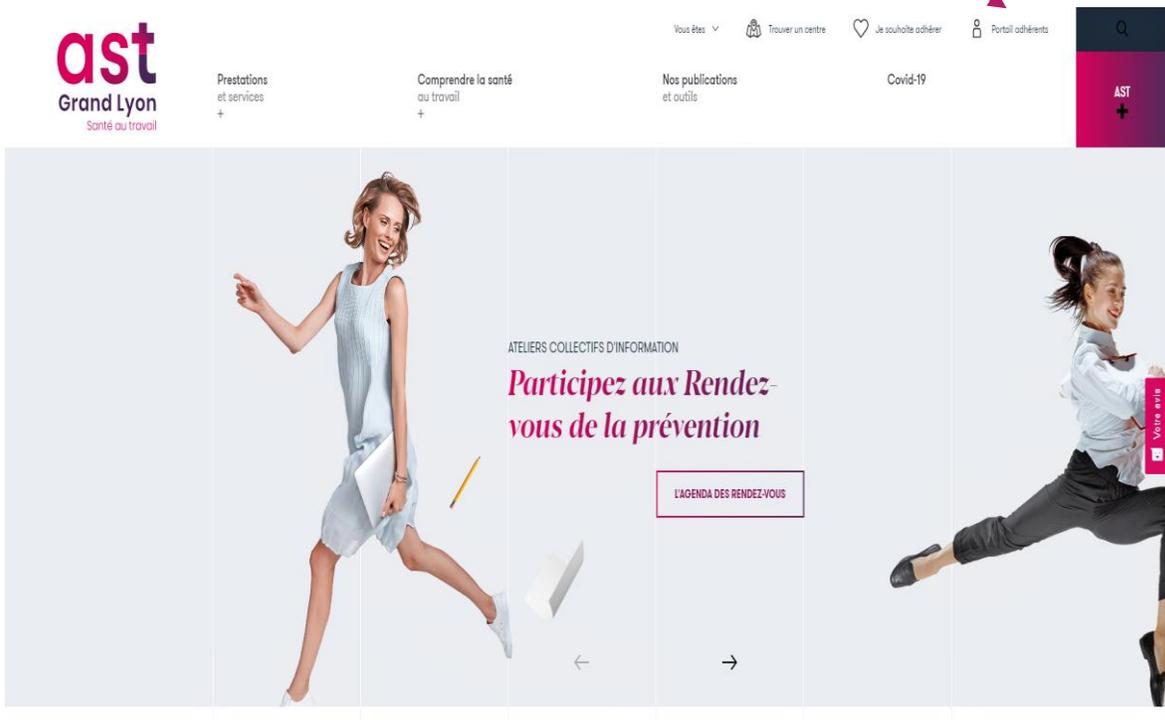
---



# Accéder à « Mon Document Unique »

JE ME CONNECTE A MON DIAGNOSTIC PREVENTION VIA MON PORTAIL ADHÉRENT

**ADHÉRENT**  
[WWW.ASTGRANDLYON.FR](http://WWW.ASTGRANDLYON.FR)



# DÉCOUVERTE DE L'OUTIL MDU

- Identifier les risques pour un service ADMINISTRATIF les évaluer en suivant le logiciel

Mon document unique d'évaluation des risques professionnels  
Dernière modification : 27/10/2022 à 15:32:27

1 Unité de travail Mécancien

2 Risques professionnels

3 Situations de travail liées au risque "Equipements de travail"  
Utilisation de machines ? (presse, monteuse-équilibruse, ...)  Oui  Non

4 Précision(s) :  
 Nettoyeur haute pression  
 Machine d'usinage  
 Perceuse à colonne  
 Presse  
 Cisaille  
+ AJOUTER

Zone(s) dangereuse(s) accessible(s) :  
 Parties coupantes et tranchantes  
 Projection de solide et/ou de liquide et/ou de gaz  
 Parties chaudes  
 Champs électromagnétiques  
 Dégradée  
+ AJOUTER

Indice d'exposition :  
Indice de gravité :  
Indice de maîtrise :  
AUCUNE EFFICACITÉ  
PEU D'EFFICACITÉ  
EFFICACE

5 Mesures de prévention  
Maintenance préventive et régulière des machines ?  
Mise à disposition de fiches de poste décrivant le mode opératoire ainsi que les mesures de sécurité ?  
Mise en place de dispositifs d'arrêt d'urgence en fonctionnement et accessibles ?  
Formation des salariés à l'utilisation des machines ?  
Port d'équipements de protection adaptés (casque, lunettes, ...)?

SAUVEGARDER

Penser à sauvegarder  
manuellement

- Des tutoriels vidéos sont disponibles au lien suivant : <https://www.admdp.fr/tutoriels-video>





# ast

## Grand Lyon

Santé au travail



Hotline prévention : 04.72.11.38.75 / [prevention@astgrandlyon.fr](mailto:prevention@astgrandlyon.fr)

Nos réseaux:

LinkedIn: AST GRAND LYON

Site internet: <https://www.astgrandlyon.fr/>